
Gestion des agressions, des incivilités et des aléas

Fiche n°545

(Référence : PENC - axe 5)

Initiateur(s)

Province Sud

Responsable de la formation

Mme Christel BERGER

Directrice adjointe DES à Nouméa

Coordonnateur de la formation

Mme Mathilde PANAYOTOU

Chef de service DES à Nouméa

Public : Désigné (stage SANS appel à candidature)

Directeurs des écoles de la province Sud.

Objectifs

- Permettre aux directeurs de savoir gérer les différents risques d'agressions et incivilités au sein de l'école :
 - anticiper et prévenir les conflits ;
 - provoquer la désescalade ;
 - mettre fin à un désordre dans l'établissement ;
 - assurer la sécurité des personnes ;
 - coordonner les moyens ;
 - identifier le seuil de déclenchement du PPMS.

- Accompagner les directeurs pour se prémunir des aléas (humain ou naturel, important ou grave) qui peuvent survenir dans les écoles :
 - savoir établir un diagnostic ;
 - connaître les étapes de conception d'un PPMS ;
 - savoir gérer un incident interne ou aux abords ;
 - concevoir des fiches réflexes ;
 - mettre en place et contrôler les moyens identifiés dans le PPMS ;
 - savoir gérer la crise ;
 - savoir organiser et conduire un exercice.

Contenus

- Gestion des agressions et incivilités :
Identification des scénarios ; mise en situation ; débriefing ; principes à respecter.

- Gestion des aléas :
Identification des menaces ; identification des moyens disponibles et mobilisables (humains, matériels, organisationnels) ; prévention, protection, intervention ;

Réduction des vulnérabilités ; définition d'un plan d'action ; visualisation du déroulement ; mises en situations pratiques ; synthèse.

Gestion des agressions, des incivilités et des aléas

Fiche n°545

(Référence : PENC - axe 5)

Modalités

N° groupe	Durée	Date(s)	Lieu(x)	Mode Remplacement
1	2 jours	à définir	à définir	Sans remplacement
1	2 jours	à définir	à définir	Sans remplacement
3	2 jours	à définir	à définir	Sans remplacement
4	2 jours	à définir	à définir	Sans remplacement
5	2 jours	à définir	à définir	Sans remplacement
6	2 jours	à définir	à définir	Sans remplacement
7	2 jours	à définir	à définir	Sans remplacement

Intervenants

NOM Prénom	Fonction	Lieu d'exercice
Formateurs IFAP	Formateurs de l'IFAP	Nouméa

Observations

Un exercice sur site sera proposé en complément des deux jours de formation.